

Médecin-dentiste HEU



Nature des tâches

Les connaissances en constante évolution, les intenses progrès techniques, ainsi que les fruits apportés par la prévention ont induit de profondes modifications dans l'art dentaire. Actuellement les jeunes présentent un meilleur état de conservation dentaire, les gens conservent de plus en plus longtemps leurs propres dents, et les exigences sont devenues plus grandes en matière d'esthétique ; cela implique de la part du praticien des connaissances et des aptitudes toujours plus poussées.

Le praticien généraliste dépiste et traite les affections de la bouche, les caries, les problèmes de gencive ; il procède également au remplacement des dents manquantes, à l'extraction de dents, à la pose d'implants dentaires, ainsi qu'au redressement des dents.

Plusieurs domaines de spécialisation permettent la prise en charge de situations plus complexes : l'orthodontie (alignement des dents), la parodontologie (problèmes de gencive), la prothèse (couronne, pont, prothèse amovible).

Conditions d'admission

Maturité reconnue au niveau fédéral ou diplôme d'une université suisse.

Habilité manuelle, intérêt pour les sciences naturelles, sensibilité, conscience professionnelle, patience, endurance, capacité de concentration, minutie, plaisir du contact avec les gens.

Les places sont limitées pour les études de médecine. Il y a donc lieu de s'informer assez tôt au sujet de ces études et de s'inscrire conformément aux conditions de l'université concernée.

Formation

Les études de médecine dentaire durent 6 ans (dont 2 communes avec les médecins). Elles peuvent être accomplies dans les universités de Bâle, Berne, Genève ou Zürich.

Perspectives

L'achèvement des études permet l'obtention du diplôme fédéral de médecin-dentiste.

Le titre de docteur en médecine dentaire est délivré après l'élaboration et la présentation d'une thèse.

Spécialisations officiellement reconnues à l'heure actuelle : orthodontie, parodontologie, prothèse.

Le médecin-dentiste, une fois son diplôme obtenu, peut œuvrer comme assistant auprès d'une université, d'un praticien privé, ou d'une clinique ; il peut ouvrir son propre cabinet après quelques années d'expérience.

Une formation de chirurgien maxillo-facial est également possible ; elle comporte la double formation en médecine humaine et dentaire, mais elle requiert une pratique de quelques années en chirurgie générale, puis de plusieurs années en chirurgie maxillo-faciale.